Quelles lois nous protègent ?

Les composants des matériaux de construction et de rénovation, ainsi que les produits de décoration, sont couverts par les règlements européens REACH (Enregistrement, Evaluation, Restriction et Autorisation des Substances chimiques) et CLP (classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges chimiques). Depuis 2004, il existe une directive européenne relative à réduction des émissions de Composés Organiques Volatils (COV*) dans certains vernis et peintures. Enfin, les ingrédients biocides présents dans les produits de protection du bois, des peintures, etc. sont soumis au règlement du même nom (règlement (UE) n° 528/2012).
En France, depuis le 1er septembre 2013, les produits de construction et de décoration doivent posséder une étiquette qui indique, de manière simple et lisible, leur niveau d'émissions en polluants volatils dans l'air intérieur d'une pièce. Les produits sont étiquetés de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions) et renseigne sur les émissions de COV Totaux et de 10 polluants prioritaires.

* Les COV peuvent être à l'origine de maux de tête et d'irritation des yeux lors d'une exposition prolongée. Certains peuvent provoquer des troubles du système nerveux, des irritations des organes respiratoires et des troubles cardiaques et digestifs (benzène, toluène, xylènes par exemple).

Votre droit à l'information !

Posez des questions en magasin ou auprès du fabricant. Pour certaines substances (liste «candidate» des substances extrêmement préoccupantes établie par l'ECHA), il existe une obligation de fournir des informations dans un délai de 45 jours. Vous pouvez également utiliser l'application «Scan4Chem» qui vous permet de scanner le code-barre de vos articles du quotidien et d'exercer votre droit à l'information.

WECF s'engage pour des produits sans polluant, soutenez-nous en adhérant à notre association ou en faisant un don.
https://wecf-france.org/adherer-faire-un-don

En savoir plus

Wecf France
13 avenue Emile Zola 74100 Annemasse
Tél : +33 (0) 450 83 48 10
wecf.france@wecf.org

wecf France · wecf-france
wecf_france · wecf-FR
WECFFr

Participer à nos ateliers

https://wecf-france.org/sante-environnement/participer-a-un-atelier/

www.wecf-france.org

© 2025 Wecf France, reproduction interdite

Conseils généraux

- **Aérez :** l'aération permet de renouveller l'air afin de réduire les polluants et l'humidité des pièces. Dans l'idéal : aérez 2x 10min par jour, lors d'activités particulières (ménage, travaux par exemple) et de l'installation de meuble neuf
- **Pendant la grossesse, laissez les travaux aux autres**
- **Choisissez de préférence des produits étiquetés A+**
- **Evitez les pictogrammes suivants :**

(dangereux pour la santé et la couche d'ozone, très dangereux pour la santé, toxique ou mortel, corrosif, toxique pour les organismes aquatiques et inflammable)

- **Lire et respectez les précautions d'emploi**
- **Décorez et amenagez avec modération**
- **Aidez-vous des labels** pour faire vos choix :

Lien utile : *Observatoire de la qualité des environnements intérieurs*
https://www.oqai.fr/fr

Substances	Murs	Sols	Meubles	Textiles	Usages	Effets potentiels sur la santé
Acétaldéhyde Formaldéhyde	■	■	■	■	Meubles, parquets, colles, lasures, décapants Colles, vernis, textiles, traitement anti-froissementstratifiés, colles, lasures, décapants	*Irritation des yeux et voies respiratoires, cancérogène (UE cat. 2*) Irritant respiratoire, sensibilisant cutané, allergène, cancérogène (UE cat. 1B*)*
Hydrocarbures aromatiques: benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes, etc. (solvants de peintures, produits de construction)	■	■	■		Hydrocarbures aromatiques de solvants des peintures, également présents dans des produits de construction et décoration. Le toluène est interdit dans les peintures en spray pour le grand public.	*Benzène : cancérogène (UE cat. 1A*) ; Toluène : reprotoxique, irritant cutané*
Colorants azoïques (textiles d'ameublement, rideaux)				■	Colorants de tissus d'ameublement, rideaux, etc.	*Certains libèrent des amines aromatiques cancérogènes*
Métaux lourds (cadmium, nickel, cobalt, plomb…)	■	■	■	■	Pigments, peintures, colorants, PVC	*Plomb : neurotoxique, Cadmium : CMR, Nickel : allergène, cancérogène, Cobalt : mutagène, reprotoxique*
Phtalates (DEHP, DINP, DIDP, DnOP, etc.)	■	■	■	■	Plastifiants meubles PVC, revêtements sols, tissus enduits ou rideaux plastique souple	*DEHP : reprotoxique, effets sur le développement et la fertilité*
Ethers de glycol	■	■	■		Solvants et conservateurs de peintures, vernis, colles, matériaux PVC	*Plus d'une dizaine classés toxiques pour la reproduction, 6 classés substances extrêmement préoccupantes*
PFAS (composés perfluorés)			■	■	Traitement anti-tâches des textiles et mobiliers	*Persistants, bioaccumulables, toxiques (PBT), cancérogènes (PFOA), perturbateurs endocriniens*
Anti-bactériens		■	■	■	Textiles, moquettes, surfaces de meubles, appareils électroniques, revêtements plastiques	*Allergie de contact (MIT), perturbateurs endocriniens soupçonnés (triclocarban), pollution par le lavage et émergence de résistances bactériennes (nano-argent)*
Nonylphénols, nonylphénols éthoxylés		■	■	■	Traitement textiles/cuirs, biocides (hors UE)	*Persistants, toxiques pour organismes aquatiques, perturbateurs endocriniens*
Solvants chlorés (Perchloréthylène, Trichloréthylène)	■	■	■		Produits décapants, colles, vernis (hors UE)	*Cancérogènes, mutagènes, risques d'infertilité*
Retardateurs de flammes bromés et autres			■	■	Traitement anti-feu des textiles, matelas, coussins, fauteuils	*CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques), perturbateurs endocriniens*
Insecticides Fongicides / Antimoisissures	■	■	■	■	Anti-acariens et insectes : moquettes laine, revêtements sol fibres végétales. Anti-humidité : peintures, enduits, colles, textiles fibres végétales	*Irritants, sensibilisants cutanés, risques écotoxicologiques Irritants, sensibilisants cutanés, certains sont CMR ou PBT*

* Selon la classification européenne des substances CMR (cancérogène, mutagène, ou reprotoxique)

Guide

WECF
WOMEN ENGAGE FOR A COMMON FUTURE

Rénovation et décoration

Protéger les enfants des substances toxiques

Quelle pièce pour la chambre de bébé ?

L'air intérieur est globalement plus pollué que l'air extérieur. Bien choisir l'aménagement et les matériaux de la chambre, mais également instaurer de bonnes habitudes permet de réduire l'exposition du bébé aux polluants.

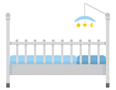

Conseils

- *Choisissez la chambre dans une pièce sans trace d'humidité et facile à aérer (de préférence éloignée de la cuisine)*
- *Rénovez, décorez et aménagez la chambre de préférence 3 mois avant l'arrivée de bébé afin d'avoir le temps d'aérer*
- *Privilégiez des rangements fermés, éviter les objets/la décoration accrochant la poussière*
- *Réduisez les rayonnements électriques et électromagnétiques à proximité (télé, wifi, téléphone, babyphone connecté, etc.)*

Conseils

- *Avant travaux, si vous soupçonnez la présence de plomb (peintures d'avant 1949) ou d'amiante, faites appel à un professionnel*
- *Adaptez le choix du produit au besoin*
- *Choisissez une peinture à base d'eau et labellisée*
- *Évitez les papiers peints Vinyle ou PVC*
- *Enlevez l'ancien papier peint à la vapeur*
- *Vigilance aux produits « dépolluant » ou « anti-insectes »*

Peintures et murs

Les peintures synthétiques, à base d'huile, ont une teneur plus élevée en COV et nécessite un nettoyage des ustensiles avec un solvant, par exemple du white-spirit. Les peintures naturelles à base d'eau, sont plus écologiques. Le papier peint vinyle contient PVC et phtalates et nécessite l'utilisation de colle émettrice également de COV. Attention : sans odeur ne veut pas dire sans danger.

Sols et revêtements

Un sol lisse et dur est plus facile d'entretien. Choisissez un carrelage plutôt qu'un sol en PVC pour la cuisine et la salle de bains. Les colles et les parquets en bois laminé peuvent dégager du formaldéhyde et des COV. Les moquettes en fibres synthétiques sont fabriquées à partir de produits issus de la pétrochimie.

Conseils

- *Pour le parquet, privilégiez le bois d'origine France/Europe*
- *Evitez les sols en PVC stratifié et en caoutchouc synthétique avec couche de PVC*
- *Pensez au linoléum véritable en dalles ou en rouleaux. Tapis et revêtements en liège, fibres de coco, jonc de mer et sisal sont également moins émetteur de polluant*
- *Préférez la moquette en fibres naturelles et sans traitement anti-acariens, ignifuges ou autres anti-tâches*

Conseils

- *Facilitez l'entretien du logement en limitant les objets décoratifs*
- *Passez régulièrement l'aspirateur, dans l'idéal équipé d'un filtre HEPA (Haute Epuration des Particules Aériennes)*

- *Pour laver le sol et éliminer la poussière des meubles, optez pour des microfibres, de l'eau chaude et éventuellement du savon noir pour que votre bébé puisse ramper et jouer en toute sécurité*
- *Pas d'huiles essentielles avant 3 ans !*

Environnement quotidien

Une mauvaise ventilation et un excès d'humidité favorisent le développement des moisissures. Les désodorisants et parfums d'intérieur diffusent dans l'air des composés chimiques très irritants pour les voies respiratoires. Plusieurs substances interdites dans les produits pour enfants (jeux, jouets par exemple) sont encore présentes dans leur environnement intérieur car autorisés dans la fabrication du mobilier, de l'électroménager, des produits ménagers, etc. Ils s'accumulent dans l'air et dans la poussière.

Mobilier

La colle, les vernis, la peinture des mobiliers sont des sources de polluants. Meubles en contreplaqué et en aggloméré peuvent dégager des COV, dont le formaldéhyde.

Conseils

- *Le mobilier de seconde main, après vérification de la solidité et de l'état, est une bonne option*
- *Si vous achetez de l'aggloméré neuf, choisissez des meubles et panneaux de classe E1 (moins émetteurs de formaldéhyde)*
- *Déplacez régulièrement les meubles pour dépoussiérer*
- *Evitez de plaquer un meuble contre un mur froid (donnant sur l'extérieur) car peut favoriser le développement de moisissures (mauvaise circulation de l'air)*

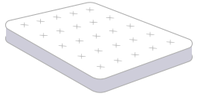

Conseils

- *Lavez les textiles (literie, rideaux, etc.) avant de les utiliser*
- *Choisir des textiles de lit en fibres naturelles (lin, Tencel, coton par exemple)*
- *Évitez les produits avec des traitements « anti » (tâches, acariens, allergies, etc.)*
- *Lavez régulièrement vos rideaux*
- *Si possible, laissez aérer le matelas neuf plusieurs jours hors de l'emballage avant utilisation*
- *Retournez régulièrement votre matelas (s'il a une double face) et protégez-le avec une alèse sans PVC*

Textiles et matelas

Les matelas sont bien souvent traités avec des produits biocides et des retardateurs de flammes destinés à les protéger contre les insectes, l'humidité ou les incendies. Les textiles d'intérieur peuvent être teints ou avoir subi de nombreux traitements (anti-froissage, anti-tâches, anti-acariens, etc.). Ils sont moins bien réglementés que les vêtements.

Protéger les enfants des substances toxiques

Quel est le problème ?

Nous passons au moins 80% de notre temps à l'intérieur (logement, transport, école, travail, etc.). De nombreux polluants peuvent avoir des effets sur notre santé et les sources sont multiples, tels que les produits de bricolage/décoration, mobilier, textiles d'intérieur, etc. Ces polluants, notamment les COV, s'évaporent plus ou moins rapidement et se retrouve sous forme de gaz dans l'air intérieur. Leurs effets sur la santé peuvent aller de l'irritation de la peau/des muqueuses, maux de tête, nausées, fatigue, troubles neurologiques ou des voies respiratoires, à des effets cancérogènes, entraîner des mutations de gènes ou encore être toxiques pour la reproduction.

Pourquoi les enfants sont-ils particulièrement vulnérables ?

Les enfants, particulièrement en bas âge, sont plus sensibles aux substances chimiques : leur organisme est en plein développement (systèmes immunitaire et nerveux, cerveau, organes) et ne leur permet pas de se défendre efficacement, ni d'éliminer toutes les substances de manière optimale. Leur peau, plus perméable que celle de l'adulte, absorbe plus facilement les polluants. Un bébé respire plus vite qu'un adulte et ses poumons sont encore immatures : il inhale proportionnellement plus de substances. Les enfants nécessitent un niveau de protection plus élevé que les adultes.